

Sujet : [INTERNET] Enquête publique « SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES »

De : Françoise Hautreux de France <f.hautreux.defrance@sfr.fr>

Date : 23/12/2021 15:35

Pour : <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Copie à : <lguignard001@gmail.com>

Madame, Monsieur,

Si je ne demeure pas sur la commune de St Sulpice les Feuilles, j'y ai passé une partie de mon enfance où nous avons une maison de famille dont les élus locaux ont fait une résidence pour personnes âgées et dont le jardin a été ouvert au public. Un grand nombre de mes parents Aufort et Colleville reposent d'ailleurs au cimetière de St Sulpice. A la suite d'un règlement de succession, nous n'avons pas pu garder cette maison et nous en avons acheté une à Chaillac, non loin de St Sulpice où je vais souvent voir des parents et des amis. Me sentant donc très concernée par le sort de cette commune, je tiens à faire tout ce que peux pour qu'elle ne soit pas défigurée par la présence d'éoliennes et que ses habitants ne souffrent pas des problèmes qu'elles vont leur poser. Voici donc ce que j'ai à dire à ce sujet.

Un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint Sulpice les Feuilles serait :

- **Dangereux** pour les nombreux oiseaux tués par des éoliennes. Les scientifiques ont mesuré leur diminution alarmante dans de nombreuses régions de France, mais pas dans celles où dominent le bocage, avec ses haies, ses taillis et ses arbres. Or c'est le cas du nord de la Haute-Vienne dans lequel se trouve St Sulpice les Feuilles. Les éoliennes qui y seront implantées agiront donc à rebours des objectifs de préservation de l'environnement. Est-ce vraiment le moment ?
- **Dangereux** aussi pour les humains : les pales des éoliennes peuvent se décrocher. C'est ce qui est arrivé dans l'Indre en janvier de cette année, à Saint-Georges-sur-Arnon (pale de 11 tonnes). Il n'y a eu heureusement ni mort ni blessé. Faut-il attendre qu'il y en ait pour s'opposer à l'implantation d'éoliennes ?
- **Nuisible** pour les habitants de St Sulpice les Feuilles et des alentours.
 - **Nuisibilité** sur le plan visuel : les six éoliennes de 165 m de haut feraient perdre à cette région son caractère rural et son échelle humaine.
 - **Nuisibilité** sur le plan sonore, pour les personnes vivant à proximité des éoliennes,
 - **Nuisibilité** sur le plan de la santé : les ingénieurs d'INERSYS reconnaissent que, pour ces mêmes personnes, le bruit des pales sera inaudible quand ils seront chez eux, fenêtres fermées. Quid du bruit entendu pendant l'aération quotidienne des pièces recommandée par les médecins ? Quid des périodes de canicules où il sera impossible de dormir fenêtres ouvertes pour faire baisser la température de la maison ?
 - Il faut ajouter que ces trois types de nuisances ne peuvent que s'accompagner d'une dégradation du bien-être de personnes qui seront désormais privées, et du calme, et la beauté de leur lieu de vie qu'elles ont jusque-là tout fait pour préserver.

Bien cordialement.

Françoise HAUTREUX,

La Grange Missée 36310 CHAILLAC